

Diplôme d'Université Droit, Santé Mentale et Psychiatrie - Encadrer juridiquement la prise en charge hospitalière en santé mentale

Le Diplôme d'Université « Droit, Santé Mentale et Psychiatrie » doit permettre aux professionnels d'acquérir les outils pour faire face aux situations concrètes auxquelles ils peuvent être confrontés dans leur pratique.



Modalités

- Partiellement à distance

Renseignements

Gestionnaire de formation
Dominique Zou

05 67 73 27 69
dudsmp.eedu@ut-capitole.fr

/ Présentation

Actualité

Formation courte "3e journée d'actualisation droit et psychiatrie"

Lundi 22 juin 2026 -

[En savoir plus](#)

Certification inscrite au Répertoire Spécifique de France Compétences

[RS6623](#)

(31 mai 2027)

Enjeux

Cette formation permet d'associer **théorie et pratique** en mêlant des connaissances juridiques aux expériences des professionnels intervenant dans le champ de la santé mentale et de la psychiatrie.

Pour les professionnels de santé, intervenants sociaux et médico-sociaux, l'objectif est de maîtriser le cadre juridique dans lequel ils interviennent et développer une posture propre à ce cadre, mais également d'adapter leurs pratiques au regard du statut et des droits du patient.

Pour les juristes amenés à intervenir dans les dispositifs de la santé mentale et de la psychiatrie, il s'agit de connaître la spécificité des règles juridiques inhérentes à ce domaine, ainsi que les difficultés pratiques afférentes afin d'ajuster au mieux l'application de la règle de droit à chaque situation.

Lieux

Manufacture des tabacs

Responsable(s) de la formation

Sophie Théron, Professeur des Universités

Partenariats

Laboratoires

Cette formation est organisée avec le soutien de la [FERREPSY Occitanie - Fédération Régionale de Recherche en Psychiatrie et Santé mentale](#).



/ Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Bac + 3

Public ciblé

Ce diplôme vise à former des professionnels en activité. Peuvent y candidater l'ensemble des acteurs intervenant ou susceptibles d'intervenir dans le champ de la santé mentale et des soins psychiatriques ou amenés à se spécialiser dans ce domaine :

- Internes,
- Médecins,
- Infirmiers,
- Responsables d'établissements sanitaires,
- Responsables d'établissements sociaux ou médico-sociaux,

- Cadres de santé,
- Travailleurs sociaux,
- Psychologues,
- Mais aussi juristes, avocats, magistrats, mandataires judiciaires à la protection des majeurs,
- Sont également acceptés les représentants d'aidants et d'association de malades.

Tarifs pour l'année universitaire 2026/2027

Sous réserve de validation des instances de UT Capitole

Formation continue

2800 euros + droits d'inscription universitaire en vigueur

Consulter notre grille tarifaire

Financements possibles

ForPro Sup

Compte Personnel de Formation (CPF)

Autres financements

Candidature

Modalités de candidature

Du **30 mars au 24 juin 2026** sur la plateforme **eCandidatures (3-EEDU)**.

Renseignements

- **par courriel** : dudsmpeedu@ut-capitole.fr
- **auprès** du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole : [Dominique Zou](#),
Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q, 1er étage

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +3 et disposer d'une expérience professionnelle en lien avec le domaine.

La sélection se fait par un entretien individuel.

Nombre maximum de stagiaires prévu : 25

```
/**/ .bouton { display: inline-block; padding: 1em 1em; margin: 20px auto; background-color: #DC0814 ; color: white; text-decoration: none; border-radius: 3px; font-size: 1em; font-color: white; transition: background-color 0.2s ease; } .bouton:hover { background-color: #217C87 ; } .bouton:visited { color:white; } @media (max-width: 600px) { .bouton { display: block; margin: 30px 0.4em; text-align: center; /**/ Je candidate
```

/ Programme

Le volume horaire global est de **115 h** (dont 8h d'examens). Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle se déroule sur une période de 7 mois à compter d'**octobre** et s'articule entre formation à distance et formation en présentiel, à raison de 2 jours par mois de novembre à avril.

Les enseignements présentiels ont lieu à l'Université Toulouse Capitole, site de la Manufacture des Tabacs (21 allée de Brienne).

Rentrée en octobre 2026

Contenu de la formation

Les modules 1, 2, 3, 4 et 6 peuvent être suivis indépendamment de l'ensemble du DU. Le résultat de l'évaluation a une durée de validité de 3 ans.

Module 1 : le patient, usager du système de santé mentale et de psychiatrie / la particularité du statut du patient en soins sans consentement (12h en présentiel / 33h en distanciel)

1. Maîtriser l'organisation du système de santé mentale, le cadre juridique des soins psychiatriques, spécialement des soins sans consentement afin de situer les acteurs, les dispositifs et les parcours de soins.
2. Garantir les droits du patient tout au long de sa prise en charge et la sécurité des pratiques professionnelles.
3. Mettre en œuvre les procédures légales des soins sans consentement en garantissant leur conformité réglementaire.

Module 2 : Les unités particulières et les structures pénitentiaires (12h en présentiel)

1. Identifier le régime juridique applicable aux soins dans des structures sécurisées
2. Adapter les pratiques professionnelles aux situations complexes
3. Sécuriser les décisions de prise en charge au sein de structures particulières dans le respect des droits des patients

Module 3 : Les patients particulièrement vulnérables (12h en présentiel)

1. Identifier les régimes juridiques relatifs à la prise en charge en santé des mineurs et des majeurs vulnérables
2. Adapter les pratiques professionnelles au contexte de vulnérabilité des publics (mineurs, majeurs vulnérables, personnes en rétention)
3. Sécuriser la prise en charge des publics vulnérables

Module 4 : La responsabilité des intervenants (3h en présentiel / 8h en distanciel)

1. Identifier les régimes juridiques de responsabilité des acteurs de la santé mentale et de la psychiatrie
2. Analyser les situations susceptibles d'engendrer des contentieux
3. Prévenir les risques de mise en jeu de la responsabilité dans l'exercice professionnel.

Module 5 : Le rôle des autorités administratives et des associations (9h en présentiel)

1. Comprendre la place des institutions administratives et des associations dans le système de santé mentale et psychiatrie
2. Identifier le rôle des acteurs au plan institutionnel
3. Comprendre la place des différents acteurs dans le parcours du patient

Module 6 : Le rôle des autorités judiciaires (12h en présentiel)

1. Identifier le rôle des autorités judiciaires dans le dispositif de prise en charge en psychiatrie
2. Comprendre les mécanismes de contrôle juridictionnel des soins sans consentement.
3. Articuler les pratiques de soins avec l'intervention des différentes autorités judiciaires

Module 7 : Santé mentale, droits et société (6h en présentiel)

1. Connaître la place de la santé mentale dans les politiques publiques

2. Identifier de grands enjeux sociétaux en lien avec la santé mentale et la psychiatrie
3. Comprendre le lien indissociable entre prise en charge en santé mentale et psychiatrie et respect des droits fondamentaux

Volume horaire total

66 heures d'enseignements en présentiel (2 jours par mois)

41 heures d'enseignements en distanciel

15 heures d'examens

Les modules accessibles de manière indépendante permettent de développer vos compétences sur des thématiques spécifiques, selon vos besoins.

Chaque module est validé par un QCM créé et corrigé par la responsable pédagogique du diplôme.

Pour plus d'informations sur cette offre, vous pouvez contacter sarah3.maurel@ut-capitole.fr.

Équipe pédagogique

Enseignants-chercheurs (liste indicative)

[Maryline Bruggeman](#), Maître de Conférences

[Didier Krajeski](#), Professeur des Universités

[Julia Schmitz](#), Maître de Conférences

[Sophie Théron](#), Professeur des Universités

Professionnels (liste indicative)

[Christophe Arbus](#), Professeur des Universités-praticien hospitalier, Chef du pôle de psychiatrie, CHU de Toulouse

Nathalie Bounhoure, Psychiatre

[Julien Da Costa](#), Psychiatre, CH G.Marchant, Toulouse

[Viridiana Fernandez-Delpech](#), Avocat au barreau de Toulouse

[André Ferragne](#), Secrétaire général du CGLPL

[Radoine Haoui](#), Psychiatre, Ancien Président de Commission Médicale d'Établissement, chef de pôle au Centre Hospitalier de Béziers

[Annabelle Pariset](#), Responsable de l'unité régionale des soins psychiatriques sans consentement, ARS Occitanie

[Philippe Pommereul](#), Juge des libertés, Tribunal judiciaire d'Albi

[Tristan Renard](#), Sociologue, Coordonnateur CRESAM Occitanie

[Antoine Stocker](#), Interne en psychiatrie, CHU de Toulouse

[Olivier Tellier](#), Psychiatre, président de la conférence médicale d'établissement, Médecin Chef, Unité pour malades difficiles L. Crocq, Albi

Modalités

Partiellement à distance

Cours à distance

Plateforme en ligne avec des supports (écrits et vidéos) de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants. Accès possible aux diverses ressources documentaires universitaires en ligne.

Regroupements en présentiel

Séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée, équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

Évaluation

L'évaluation se fait en fin de formation et comporte deux épreuves : un cas pratique transverse de 5h à réaliser en groupe ; une soutenance individuelle de ce cas pratique, suivi d'un échange avec le jury.

Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

/ Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- [Autre]

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Droit;Santé;Droit et Juridique;Santé et Services à la Personne

Renseignements

Gestionnaire de formation

Dominique Zou

05 67 73 27 69

dudsmp.eedu@ut-capitole.fr

Responsable pédagogique

Sophie Théron

Sophie.Theron@ut-capitole.fr

À télécharger

[Modalités de contrôle des connaissances \(MCC\)](#)

[Plaquette de la formation](#)

Handicap

[Visitez le portail handicap sur le site de l'Université](#)

Présentation non contractuelle